



Demande d'encadrement / Entente de services

Entre les parties :

(« l'Organisme »)

et le club cycliste **Les Sentinelles de la Route** (le « Club »)

CONSIDÉRANT que l'organisme est responsable de l'activité qui aura lieu à
le

CONSIDÉRANT que le Club, dont la mission principale est d'offrir un service d'encadrement cycliste sur route sécuritaire, est disposé à apporter son soutien pour l'encadrement de l'activité.

Les parties conviennent de ce qui suit :

1. Les parties définissent le rôle et les fonctions du Club pour l'encadrement de l'activité selon les points suivants :

- Le Club doit assurer la sécurité des participants sur le parcours de l'activité, pendant la durée de celle-ci;
Les frais à défrayer pour les services d'encadrement cycliste du Club sont de zéro dollar (0,00 \$);
- Frais de déplacement des encadreur chargés par le Club :

Frais

Aucun frais

- Si l'assistance policière est requise pour l'activité, l'organisme est responsable de faire les démarches auprès du corps policier de la région où se tiendra l'activité, afin d'assurer une assistance policière suffisante.

2. Pour assurer la participation des membres du Club à l'activité comme encadreur, l'Organisme s'engage à :

- Obtenir une couverture d'assurance responsabilité civile générale couvrant spécifiquement la responsabilité des encadreur du Club et de ses autres bénévoles qui participeront à l'activité;
- Remettre ou transmettre au responsable du Club une copie de cette police d'assurance, au plus tard dix (10) jours avant la tenue de l'activité.

3. L'Organisme dégage le Club, et tous les encadreur qui participeront à l'activité de toute responsabilité civile encourue suite à une réclamation en dommages et intérêts dirigée contre eux.

INITIALES

4. Les groupes qui seront à la file indienne ou en pelotons seront répartis ainsi :

File indienne groupes à différentes vitesses (maximum de 13 cyclistes + deux encadreur).
km à km/h km à km/h km à km/h km à km/h

Peloton pelotons à différentes vitesses, sécurisés par les policiers et les encadreur.
km à km/h km à km/h km à km/h km à km/h

